

Section de la Lozère

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres de cette CAPD,

Le mois de la rentrée s'achève et certains constats peuvent être faits. Enseigner en présentiel est un objectif dont le ministre n'a pas le monopole. C'est bien d'ailleurs parce que retrouver l'exercice de nos métiers est un souhait profond de notre profession que cette rentrée a été préparée par chacune et chacun pour en faire une rentrée réussie pour nos élèves. Selon une enquête réalisée auprès d'un panel d'adhérents du SE-Unsa, sans surprise, le moral n'est pas au beau fixe. L'usure des dix-huit mois de crise sanitaire et l'inquiétude face aux semaines à venir concurrencent la motivation. La crise sanitaire n'est pas la seule cause de ce moral en demi-teinte. L'usure c'est aussi celle d'une profession qui n'en peut plus d'entendre son ministre se féliciter de sa politique en faisant une description de l'école qui ne reconnaît que très peu les difficultés du quotidien, les écarts entre les annonces et le réel. Cela vaut pour la gestion de l'épidémie comme pour les réformes. Et au-delà : à l'occasion de la rentrée scolaire, l'exécutif a multiplié les allocutions provocatrices et particulièrement mal perçues par la profession : la campagne de laïcité, les allocutions de rentrée ou encore la situation scolaire à Marseille. Alors que les difficultés du système éducatif sont identifiées depuis longtemps, le président et son ministre cumulent les annonces et sorties hors-sol sans montrer une quelconque volonté d'action face aux inégalités sociales qui pénalisent continuellement la scolarité des enfants de la frange la plus fragile de la population. La rentrée scolaire aurait dû être l'occasion, pour l'exécutif, d'impulser une dynamique positive et sereine. Mais visiblement, il a plutôt décidé de partir d'ores et déjà en campagne.

Après cet angle général, revenons à une focale lozérienne.

Lors des opérations de carte scolaire, le nombre de remplaçants a été largement abondé. Cette augmentation était une nécessité et représente une amélioration certaine. Les postes de TR ZIL et de TR BD ont été fusionnés en une unique brigade départementale. Le SE-Unsa était opposé à cette fusion et avait demandé lors de toutes les instances qu'une partie de ces personnels continue à être gérée par les circonscriptions afin d'être au plus près du terrain. Le choix d'une gestion départementale a été fait. Certes le nouveau système demande à être rodé mais nous nous interrogeons sur certains choix. Par exemple, certains remplaçants ne sont pas mobilisés à proximité de leur école de rattachement ou de leur domicile alors qu'il y a des besoins, ils sont "envoyés" ailleurs et un autre personnel est appelé de bien plus loin. La longueur des déplacements en Lozère est un important facteur de difficulté pour les personnels, il est indispensable de les éviter autant que faire se peut.

Concernant la direction d'école, l'augmentation de décharges en cette rentrée est un début d'amélioration, loin d'être suffisant. A ce propos, nous demandons que les décharges des écoles de 1 à 3 classes soient convenablement réparties dans l'année. Le SE-Unsa 48 demande régulièrement que des postes soient dédiés à ces décharges. Là encore, ce n'est pas le choix qui est fait et elles restent tributaires du remplacement. Il est essentiel que les directeurs et directrices aient un

calendrier annuel, qui leur assure une répartition homogène des décharges dans l'année et qui soit respecté. Des remplaçants étant disponibles en ce début d'année, des directeurs-trices se sont vus imposer des journées de décharge très rapprochées, obérant la garantie d'une bonne répartition jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Toujours au sujet de la direction d'école, nous nous interrogeons sur l'enquête « carte scolaire » envoyée aux directeurs-trices d'une des circonscriptions par leur IEN. Une demande émanant des services de la DSDEN, à saisir sur Onde, est déjà en cours. Il est inutile de doubler le travail à ce sujet, d'autant plus pour des renseignements déjà communiqués, des projections sur les 3 années à venir, ou encore des estimations immobilières. Nous demandons que les directeurs-trices soient uniquement tenu.e.s de répondre à l'enquête ONDE.

L'attention portée à la simplification des tâches de direction doit rester un objectif essentiel. A défaut, évitons de l'alourdir inutilement.